

Ingré Mag



FEST'i

LE FESTIVAL FAMILIAL DE PLEIN AIR QUI MET
LA CULTURE INGRÉENNE À L'HONNEUR

#3

2025
20-21-22 JUIN

ESPACE CULTUREL
LIONEL BOUTROUCHE

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

GRATUIT

CONCERTS / THÉÂTRE / CIRQUE / PERFORMANCES / DANSE
CINÉMA / PHOTOGRAPHIE / PEINTURE / CONTE / LECTURE / JEUX
ATELIERS CRÉATIFS / ANIMATIONS...

Ville
d'Ingré 

Dossier

Zoom sur

Projets

Culture

Environnement

Anim'A fond

Les classes dehors et
les aides éducatives

Un été en fête



6 janvier Repair Café



14 janvier Vœux du Maire



16 janvier Thé Dansant



19 janvier Chantier participatif



29 janvier La borne du POCTB



8 février Réunion acteurs citoyens



28 février Spectacle Anatole



2 mars Festiv'Elles



2 mars Festiv'Elles



4 mars Mardi Gras



« ... Nous avons également décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux... »

Ingré Mag

Dépôt légal juin 2025 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anais Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Infographie : Quentin Chateignier • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik, Associations • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Le Conseil Municipal a très majoritairement adopté le projet de budget Primitif 2025, 27 voix pour et 2 abstentions.

La préparation de ce budget a donné lieu à de nombreux échanges dans sa préparation, en raison des grandes incertitudes liées aux décisions de l'État vis-à-vis des collectivités locales.

L'une des premières qualités d'un budget municipal, c'est sa sincérité. Mais comment présenter un budget sincère sans connaître les montants des éventuelles dotations de l'État, sans pouvoir mesurer les montants pour lesquels la commune sera mise à contribution afin de participer à la diminution du déficit public.

Comment construire un budget municipal qui va déterminer les actions et les investissements de 2025 en ne s'appuyant que sur des hypothèses et des suppositions ?

Pour autant, c'est la tâche que nous avons dû accomplir avant la date du 31 mars.

Ce budget, nous l'avons souhaité prudent, sans pour autant céder à la tentation du repli.

Les investissements sur lesquels nous nous sommes engagés seront poursuivis, les actions et services à destination des Ingréennes et des Ingréens, de la petite enfance aux seniors, seront maintenus.

Nous avons également décidé de ne pas augmenter les taux

d'impôts locaux et cela pour la 13^e année consécutive.

En matière d'investissement, le projet du Pôle culturel avance bien avec la sortie de terre de la médiathèque/ludothèque, l agrandissement de l'Espace culturel Lionel Boutrouche bien démarré et l'extension de l'École Municipale de Musique dont on peut apercevoir pour quelques jours semaines encore la belle charpente mise à nu le temps des travaux.

Ce projet devrait être achevé en début d'année 2026 offrant à toutes et à tous un nouveau lieu de vie, de rencontres et d'échanges.

L'arrivée de la période estivale sera l'occasion pour les coureurs et les marcheurs de retrouver les chemins de la commune pour l'édition 2025 des Échapées Ingréennes et pour toutes et tous de profiter des animations et de la très belle programmation de notre 3^e Fest'l, manifestation désormais installée dans le paysage culturel de la ville.

À toutes et à tous, je souhaite un bel été riche d'évènements à Ingré.

*Bon à vous
Christian Dumas*

Votre Maire,
Christian DUMAS



7 mars Carnaval RPE



15 mars Inauguration du centre de santé



19 mars Jogg Jogg



19 mars Cérémonie d'anniversaire



21 mars Journée nationale des ATSEM



22 mars Forum du handicap



27 mars Sécurité



29 mars Carnaval



30 mars Parcours du Coeur



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré

Le Centre Municipal de Santé a regagné ses locaux

Depuis le 17 février dernier, le personnel du Centre municipal de santé accueille à nouveau patientes et patients dans les locaux rue de la Prévôté. Les travaux de rénovation et mises en conformité ont été réalisés avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et de l'État : le résultat semble satisfaire les usagers.

Pendant plusieurs mois, et durant toute la durée du chantier, toutes les consultations médicales du Centre municipal de santé étaient transférées dans le bâtiment provisoire aménagé sur le parking de la Police municipale. Mais depuis la fin du mois de février, les médecins ont regagné le Centre municipal de santé. Si la façade extérieure n'a pas réellement changé - outre le fait qu'elle accueille désormais une rampe et une extension dédiée à la plateforme élévatrice pour l'accès des personnes à mobilité réduite -, l'intérieur de l'infrastructure a été entièrement revu. Murs et sols sont neufs, l'isolation phonique a été améliorée et l'étage a été aménagé. Les cabinets individuels sont désormais plus nombreux et peuvent accueillir plus de professionnels de santé.

Un accès PMR, une meilleure isolation et plus de confort

« Notre priorité, c'était d'abord la mise en conformité des espaces par rapport à la législation autour du handicap », indique Christian Dumas, maire d'Ingré. « Puis, nous souhaitions aussi augmenter l'offre de santé en permettant à davantage de médecins de s'installer dans les locaux ». Au total, et malgré le fait que ce ne soit pas de sa compétence mais de celle de l'État, la Ville d'Ingré a investi 1,4 millions d'euros pour la réalisation du centre municipal de santé, de l'acquisition des locaux aux travaux.

Voir un médecin sur demande, en visio, depuis le Centre de santé

La borne de téléconsultation a, elle aussi, regagné son emplacement d'origine en revenant au centre municipal de santé après avoir passé quelques mois à l'Accueil de la mairie. Elle a maintenant une salle dédiée, à l'étage. « Ainsi, une personne souhaitant consulter un médecin en visio s'adresse au secrétariat et peut se rendre dans cet espace confidentiel en autonomie », poursuit Héllyette Salaün, adjointe au maire chargée de la solidarité, de la santé, des séniors et de l'inclusion. « Cette borne, qui réalise environ 300 consultations par an permet aux patients d'avoir un avis médical rapidement et d'imprimer des ordonnances. Son accès est gratuit pour les utilisateurs, car pris en charge par la Ville d'Ingré », explique Julie Morlet, coordinatrice de la structure.

Emmanuel DUPLESSY, député du Loiret

« La politique en faveur de l'accès aux soins est désormais l'affaire de toutes les collectivités. Cette mobilisation collective est nécessaire pour pallier l'insuffisance d'action de la part de l'Etat sur le sujet, notamment dans un département comme le Loiret. L'engagement de la Ville d'Ingré, que je salue, fait ses preuves. Une telle action pourrait être soutenue bientôt par la loi contre les déserts médicaux, d'initiative transpartisane, qui sera soumise au vote dans les prochaines semaines (à l'heure où ces lignes sont écrites, ndlr) à l'Assemblée nationale ».

Christophe CHAILLOU,
sénateur du Loiret

« L'inauguration et la réouverture du Centre municipal de santé sont l'occasion de saluer une nouvelle fois l'engagement sans faille de la municipalité d'Ingré et de son Maire, Christian Dumas, dans la lutte contre la désertification médicale qui frappe nos territoires. Dans un contexte difficile, la commune est un bel exemple de volontarisme dans les politiques de développement de la présence médicale pour ses habitants ».

Le personnel en place au Centre municipal de santé

✓ Les médecins salariés
Docteur Cutta ; Docteur Bernardo ; Docteur Burdloff ; et prochainement, le Docteur Brassart rejoindra l'équipe au 1^{er} août 2025.

✓ Les médecins libéraux
Docteur Velcea ; Docteur Fleury ; Docteur Deparis ; Docteur Towa.

✓ Mais aussi
Docteur Hani, médecin psychiatre ; Mélanie Vendrelly, sage-femme ; Mélanie Malet, infirmière Asalée.

Le centre municipal de santé compte également deux secrétaires médicales et une coordinatrice.



Travaux

EN COURS

Un engagement environnemental qui se veut collectif et citoyen

La Ville d'Ingré est engagée en faveur du développement durable depuis de nombreuses années. Au fil du temps, les actions se sont intensifiées, jusqu'à irriguer toutes les compétences, tous les services de la collectivité. Aujourd'hui, elle souhaite plus que jamais partager ses valeurs et faire du territoire un lieu de vie à faible impact, prêt à accueillir sainement les générations futures.

Outil de sensibilisation aux questions environnementales, la fresque du climat est née en 2015 d'après un concept d'atelier d'intelligence collective qui proposait au public de s'interroger sur les raisons qui faisaient que le climat était bouleversé. Dupliquée partout en France à des échelles diverses, cette «fresque» a été proposée entre 2023 et 2024 aux élus.es, aux agents municipaux de la mairie d'Ingré et aux citoyens, puis élargie à tous les sujets qui touchent

à l'environnement : biodiversité, numérique responsable, alimentation, économie circulaire. À la manœuvre, Jean-Gilbert Aincy, président de l'association Oazis positionnée sur les questions de transition écologique, a proposé à ses auditoires de se porter ambassadeur du concept et de se pencher, avec la collectivité ingrénne, sur ces différents sujets. L'objectif ? Impulser de nouvelles actions et engager un peu plus le territoire dans son éco-responsabilité.



Le saviez-vous ?

Pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C, les gouvernements du monde entier doivent veiller à ce que la totalité des émissions de gaz à effet de serre culminent avant 2025 et atteignent zéro émission nette dans la deuxième moitié de ce siècle. Le GIEC a recommandé de réduire les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale de 45 % avant 2030 (par rapport aux niveaux de 2010) et d'atteindre zéro émission nette au début des années 2050.



EFFET DE SERRE

Phénomène naturel qui permet à la Terre d'avoir une température propice à la vie. Le gaz (principalement du dioxyde de carbone, du méthane et du protoxyde d'azote) est émis par les activités de l'Homme et vient dérégler l'effet de serre et donc le fonctionnement du système Terre.

GIEC

C'est le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, créé en 1988. Des rapports scientifiques de cette instance, d'évaluation de la situation sont publiés régulièrement.



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

hausse de la température moyenne de la surface terrestre qui se produit lorsque la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente.

EMPREINTE CARBONE

Mesure des émissions de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère par une personne, une organisation, un produit ou une activité.

ZÉRO ÉMISSION NETTE

Objectif formulé d'une personne, d'une collectivité, d'une organisation que les émissions de gaz à effet de serre soient réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Modèles de production et de consommation qui permettent de minimiser les déchets, de réduire la pollution, de promouvoir des utilisations durables des ressources naturelles, et de contribuer ainsi à régénérer la nature.

Ingré s'engage et fait !

Depuis de nombreuses années, la ville d'Ingré réfléchit puis met en œuvre des actions au quotidien dans le cadre des grandes thématiques environnementales. Habitants, acteurs économiques ou associations, peuvent aussi participer et innover.

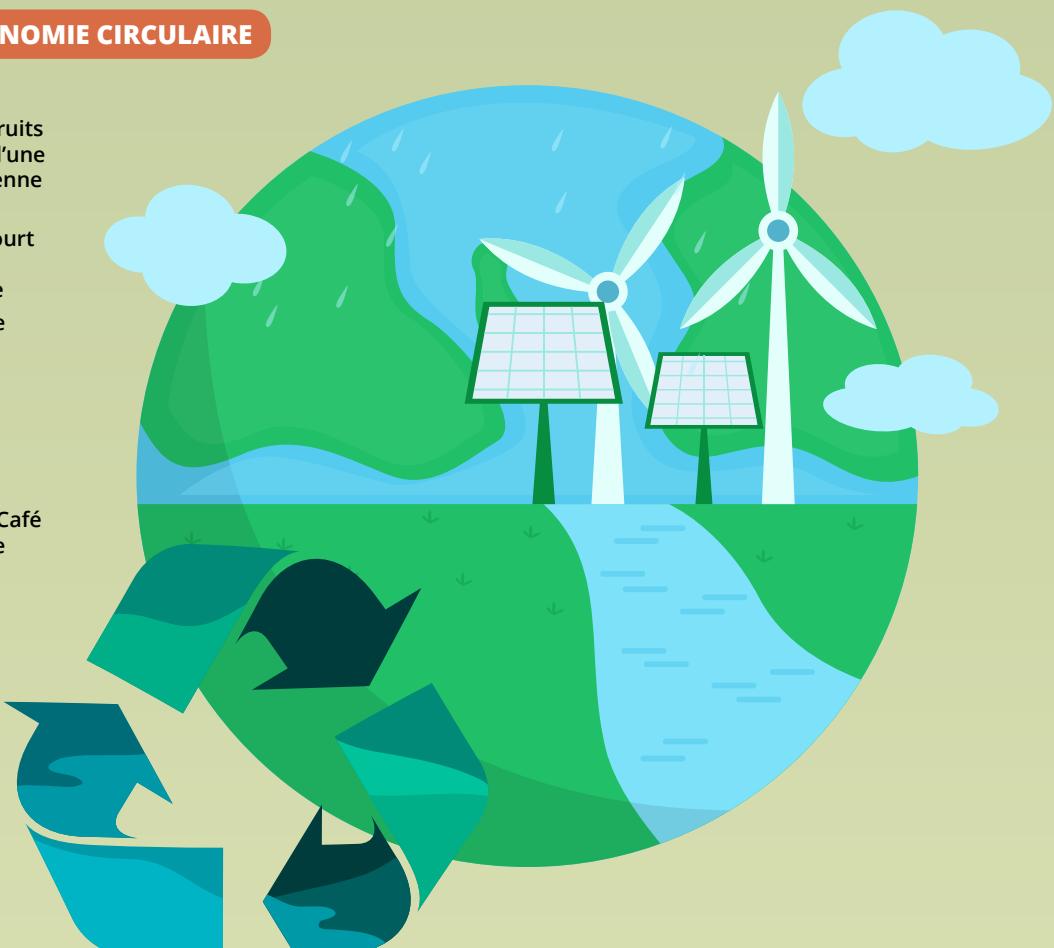
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA VILLE D'INGRÉ AGIT

- Réemploi des bouteilles de jus de fruits achetées en mairie, dans le cadre d'une convention avec la structure ingréenne Consigne & Moi
- Collecte de biodéchets en circuit-court avec les Cycloposteurs des points de restauration collective de la ville
- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire

QUE FAIRE QUAND ON EST HABITANT, ASSOCIATION OU ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

- Organisation mensuelle du Repair Café pour que les citoyens puissent faire réparer gratuitement leur petit électroménager
- Distribution des composteurs de la Métropole
- Bornes de collecte dans les écoles, les accueils de loisirs et les services municipaux (carton, plastique, liège, radiographies...)



ATTÉNUATION ET ADAPTATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA VILLE D'INGRÉ AGIT

- Transformation des cours d'école en cours « oasis », aérées et inclusives.



- Plantations régulières d'arbres et de haies
- Construction de la médiathèque-ludothèque La Parenthèse avec des matériaux biosourcés durables et de qualité

QUE FAIRE QUAND ON EST HABITANT, ASSOCIATION OU ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

- Participer aux opérations de plantations (pour les citoyens et pour les écoliers), aux chantiers participatifs,



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

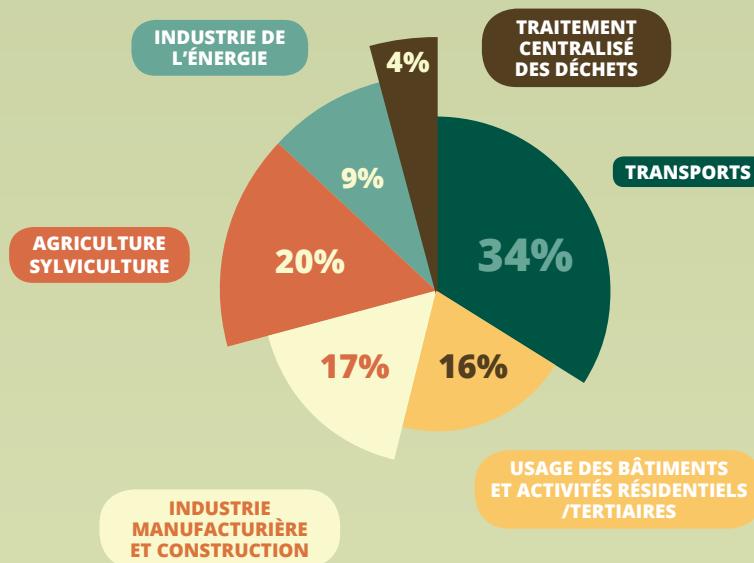
LA VILLE D'INGRÉ AGIT

- Convention avec ENVIE pour la reprise du matériel informatique obsolète
- Renouvellement du matériel informatique de la collectivité dans une démarche responsable
- En prévision : journée de récupération du matériel informatique inutilisé des citoyens

QUE FAIRE QUAND ON EST HABITANT, ASSOCIATION OU ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

- Incitation à participer aux opérations de valorisation du matériel informatique, ou à déposer son matériel directement chez ENVIE

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE PAR SECTEUR EN 2023



ACTIONS TRANSVERSALES

LA VILLE D'INGRÉ AGIT

- Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires sur l'espace public.
- Loi EGALIM à la restauration scolaire : + de produits locaux et de qualité, + de repas végétariens, - de contenants plastique
- Engagement en faveur des mobilités douces
- Mise à disposition de vélos pour les agents pour les déplacements intra-ville

QUE FAIRE QUAND ON EST HABITANT, ASSOCIATION OU ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

- Animation de fresques pour les citoyens
- Ateliers « Bons plans citoyens »
- Disco soupe annuelle sur le marché pour inciter les habitants à manger des produits frais

L'ASSOCIATION OAZÎS

L'association Oazîs met en œuvre, auprès du public et diverses organisations, des actions de sensibilisation comme des Ateliers-fresques autour de l'environnement. L'association est membre du Conseil de Développement de la Métropole d'Orléans et de la commission de réduction des déchets ménagers et assimilés. Elle organise également, sur Instagram, le jeu-concours « One Two Frip » pour promouvoir le réemploi des vêtements et d'équipements de sport.



PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT

DE LA BIODIVERSITÉ

LA VILLE D'INGRÉ AGIT

- Mise en place de la Charte de l'arbre, qui recense et protège les arbres présents sur le territoire communal
- Ville labellisée depuis plusieurs années « Territoire engagé pour la Nature »
- Mise en place de l'éco-paturage (moutons et chèvres) dans les espaces herbeux de la ville
- Opération de végétalisation du cimetière.
- Distribution de poules chaque année

QUE FAIRE QUAND ON EST HABITANT, ASSOCIATION OU ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

- Actions citoyennes en collaboration avec les associations Ingré Ormes 2030 et l'Apacrête
- De nombreuses actions pédagogiques avec les écoles d'Ingré

FRANCE



6,3%

D'ÉNERGIE PRODUIT
AVEC L'ÉOLIEN

Paroles de convaincu.es et engagé.es

Christian Dumas, maire d'Ingré

« Le changement climatique est l'affaire de toutes et tous. On sait que c'est le rôle des collectivités de le comprendre, mais on ne réglera pas le problème par les seules décisions municipales. Il faut agir dans toutes les directions et que chacun participe à la lutte. Cette dernière irrigue tous les sujets. Cela passe, à Ingré, par la distribution de composteurs, l'organisation de repair-cafés, l'utilisation de matériaux biosourcés dans les constructions, la plantation de haies chaque année... »

Luc Vancrayelynghe, ingénieur paysagiste et fondateur de l'association Plantons par nature

« J'ai créé la marque Végétal local pour permettre une meilleure traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ingré, où je vis, a tout de suite adhéré au concept. Nous plantons ensemble chaque année de nouvelles haies. Celles-ci sont adaptées au territoire et offrent gîte et couvert à la faune locale. Elles résistent donc mieux aux aléas climatiques. En fondant l'association Plantons par nature, on va plus loin et on fait participer la population à la plantation de haie, de micro-forêts, de bosquets... On observe que d'autres collectivités suivent peu à peu le mouvement ».

Delphine Perruche, directrice générale de Consigne & Moi

« La mise en œuvre systématique du réemploi des contenants permettrait de faire 79% d'économie de gaz à effet de serre, selon une étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). C'est sur ce principe d'économie circulaire que nous avons fondé, à Ingré, Consigne & Moi qui accompagne et incite les artisans, les PME ou encore les agriculteurs à opter pour des contenants réutilisables. Ingré véhicule des valeurs importantes en matière d'engagement environnemental et on voit que les citoyens ingrénnes évoluent petit à petit. Il y a un enjeu important d'éducation : Ingré nous a convié plusieurs fois à présenter notre mission et nous avons déjà collaboré avec la restauration scolaire ».

Véronique Goret, membre des Cyclopoteurs

« Depuis nos débuts, nous travaillons avec la Ville d'Ingré. Aujourd'hui, nous collectons, à vélo, les biodéchets des sites de restauration de la commune pour les valoriser en compost, sur le site du centre technique municipal. Cette matière organique ne quitte pas la ville : c'est donc un véritable circuit court qui est également un puits de carbone (un capteur de CO2 qui évite les gaz à effet de serre, ndlr). Ingré est la seule collectivité du territoire à faire ça ! Nous œuvrons également avec les équipes de la restauration municipale sur le sujet du gaspillage alimentaire ».

Mathieu Lorigny, chargé d'animation à l'éducation à l'environnement à la Ville d'Ingré

« Cela fait déjà une quinzaine d'années que la Ville d'Ingré a misé sur l'environnement, la preuve : la municipalité a fait le choix de créer un poste dédié à l'éducation à l'environnement en misant pertinemment sur cette question primordiale pour la transmission de valeurs éco-responsables. J'interviens en milieu scolaire et à l'accueil de loisirs sur des formats de sensibilisation ludique, sur la base de découvertes, d'expérimentations ou d'observations. Les retombées sont difficiles à mesurer mais cet axe est au cœur de notre projet éducatif de territoire. On a conscience de son impact : on forme aujourd'hui les citoyens de demain ».

Caroline Mayet, responsable développement et communication à ENVIE

« ENVIE est un réseau de collecte et valorisation des équipements électriques et électroniques. Nous employons des personnes en insertion. Nous avons des conventions avec les collectivités et la Métropole afin de collecter le matériel dans les déchèteries et les équipements publics. Ce dernier est ensuite reconditionné ou placé en filière de dépollution. On s'engage avec les villes, et notamment Ingré, en faveur du réemploi mais aussi dans la lutte contre la fracture numérique, pour garantir un accès, à chacun, aux appareils numériques à moindres coûts. Nous envisageons de recevoir les écoles ingrénnes pour une visite de nos locaux afin qu'ils comprennent mieux notre démarche ».

Arnaud Jean, 1^{er} Adjoint chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous

« La transition écologique est aussi une affaire d'innovation. La ville d'Ingré depuis 2008 n'a de cesse d'innover pour réduire ses impacts et se transformer. Elle innove en matière d'isolation des bâtiments comme par exemple pour la future médiathèque Ludothèque, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets, les modes de déplacements doux avec son réseau de pistes cyclables, son aide à la location des Vélo à Assistance Electrique de TAO et la récente construction du Vhélio. Pour ce qui est de la biodiversité, elle est aussi au rendez-vous grâce à la préservation des espaces naturels, la lutte contre les dépôts sauvages, la renaturation de la zone des mares et bois de Lazin, tout en articulant son action avec le champs de l'éducation comme avec la toute nouvelle Aire Terrestre Educative et l'école du Moulin ».





Anim' à Fond, une passion de lycée qui rayonne désormais à l'échelle mondiale



L'association de cirque et de monocycle est l'une des plus emblématiques d'Ingré. La centaine d'adhérents et pratiquants se retrouve chaque semaine, certains défendent même les couleurs de la Ville lors de compétitions internationales.

L'histoire d'Anim' à Fond débute par hasard, dans une petite cour intérieure du lycée d'Ingré. Du matériel de jonglage est mis à disposition par une association locale et quelques amis se laissent tenter. Plus qu'une expérimentation, ils passent tout leur temps libre à se perfectionner. Jusqu'à proposer une soirée au sein du lycée, au profit des Restos du coeur. C'était en 1997.

Cyril Ravet s'en souvient comme si c'était hier. « Je n'étais pas très bon en jonglage... », raconte le président de l'association et co-fondateur. « J'avais un voisin qui faisait de la magie, il m'avait appris quelques tours pour que je les fasse lors du spectacle ». Le succès est immédiat, si bien que les Ingréens veulent tous s'offrir les talents des jeunes circassiens pour leurs événements. « On nous a demandé de créer une association pour nos qualités d'animation », poursuit Cyril Ravet.

Transmettre la passion des arts du cirque

Si le premier objectif fut « d'apprendre à apprendre », les membres d'Anim' à Fond se positionnent sur l'initiation, ouverte à toutes et tous, des arts du cirque. Celle-ci a lieu chaque samedi matin, à partir de 10h, au gymnase de la Coudraye. Chacun vient donc, sans réservation au préalable, faire du jonglage, du trapeze, du cerceau, du tissu... Une activité intergénérationnelle et bienveillante durant laquelle les Ingréens s'essaient en toute sécurité.

Seule association du genre en région

Au-delà du cirque, le monocycle sportif est rapidement, au fil des années, devenue une autre grande spécialité d'Anim' à Fond. Trois entraînements hebdomadaires sont proposés : du mono-basket, du mono-hockey ou encore de l'athlétisme ou du trial en monocycle jalonnent l'agenda

et préparent les sportifs à la compétition. « Nous sommes le seul club de la région », indique Cyril Ravet. « Tous les deux ans, nous nous rendons aux Championnats du monde de monocycle qui regroupe 25 disciplines différentes ». Depuis plus de dix ans, à chaque édition ou presque, une délégation de participants part d'Ingré. « La Coupe de France est aussi un grand moment, nous l'avions accueillie à Ingré en 2018 », se remémore le président d'Anim' à Fond. « D'autres compétitions sont attendues toute l'année. Trois rencontres sont organisées à Ingré en 2025. L'occasion d'accueillir des sportifs internationaux dans notre ville... ».



Un palmarès qui se distingue

- ✓ Marin, 23 ans, vice-champion du monde de trial à monocycle.
- ✓ Thomas, 18 ans, vice-champion du monde du saut en longueur à monocycle.
- ✓ Équipe de basket vice-championne du monde.

Pour plus d'informations

Contactez l'association par e-mail à animafond@live.fr ou rendez-vous sur le site Internet animafond.fr



Dans votre Ingré Mag retrouvez dans chaque édition la rubrique « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et les décès dans la commune.

NAISSANCES

Décembre

Anna GELMAN / Gabriel GELMAN
Ambre CHAMEROIS
Isaïa DIONG
Maëlys BRONNEC DELANGLE
Emmy FESTEAU

Janvier

Valentin GILLOT

Février

Samuel FERREIRA MARTINS

Mars

Billie CHUNG MOREAU
Athénaïs MERCY
William NODOT
Kayven FOUGOU
Alice SÉBILLE

DÉCÈS

Décembre à avril

François RUIZ
Monique FERRO
Bernadette LEGUAY
Christiane MOLVEAU
Nicolas SAUGER
Gaston PERIER
Jacky BONNEFOI
Jacques GUERIN

MARIAGE

Janvier

Marlène DA SILVA BRITO & Jean-Baptiste FUMIERE

Février

Laurence PLANTE & Bertrand MICHAUT

Avril

Angélina SAILLANT & Régis-Bruno LEYSSENNE-MAURY

Anissa SOLTANI & Yassine BELMISSOUM

PACS

Décembre

Solène GAONACH & Adrien CARON

Christelle SEVESTE & Nicolas BIENVENU

Janvier

Priscilla DA CUNHA & Axelle MAALAOUI

Apprendre au grand air, mais à l'école

Faire la classe, aux beaux jours, dehors, est un concept qui se généralise. À Ingré ou ailleurs, de plus en plus d'enseignants choisissent, de temps en temps, d'aller donner un cours en extérieur. La municipalité encourage cette démarche, notamment en aménageant des lieux prévus à cet effet dans les nouvelles cours d'école.



On appelle ça « des cours oasis » : il s'agit d'un concept de cour de récréation 2.0 plus en adéquation avec le réchauffement climatique, permettant une meilleure circulation de la chaleur, une perméabilité des sols « mais aussi une réflexion sur l'inclusion, afin que chaque élève y trouve son compte sans distinction », indique Philippe Porret, responsable du service Education et sports à la Ville d'Ingré. Les cours oasis sont le fil rouge d'un chantier de rénovation des cours d'écoles d'Ingré depuis 2020 : après avoir refait la cour des CP/CE1 de l'école Victor-Hugo, celles de l'école maternelle du Moulin et du périscolaire ont été réhabilitées. C'est désormais la cour élémentaire de l'école du Moulin qui a débuté sa mutation. « La première phase des travaux s'est déroulée l'été dernier, la seconde aura lieu l'été prochain, car les travaux ne peuvent être réalisés que durant le périodes des vacances scolaires d'été », poursuit Philippe Porret.

Des espaces extérieurs pour « faire classe »

Parmi tous les aménagements (comprenant des zones d'ombrage, un potager, du nouveau mobilier non genre ou encore une végétalisation globale), une classe extérieure avec une prise électrique est au programme des travaux à l'école du Moulin. « Nous avions déjà réalisé ce genre d'espace dans la cour de l'école Victor Hugo, inspirant ainsi les enseignants à s'y installer de temps à autres avec leurs élèves », poursuit le responsable du service. Le corps éducatif de l'école y a tellement pris goût que des cours sont même délocalisées dans le parc de Bel air, au printemps ou à l'automne, quand la météo le permet.

Un lieu dans le parc de Bel air pour enseigner

« Il existe un mouvement national pédagogique appelé Ecoles dehors qui permet de faire sortir les élèves dans des lieux naturels pour faire classe », souligne Arnaud Jean, adjoint au maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous. La municipalité a facilité l'installation des élèves dans le parc de Bel air, en profitant d'une taille d'arbres pour aménager des bancs naturels afin que chacun puisse s'asseoir. « C'est très innovant et les bienfaits sont nombreux », poursuit l'élu.

Parmi les écoles ingrénnes, la dernière cour à rénover à la méthode « oasis » est celle des « grands » de l'école élémentaire Victor-Hugo. Cette dernière sera réalisée à la suite des travaux d'isolation thermique du bâtiment qui devraient avoir lieu dans les années à venir.



Les mares, oasis de biodiversité

Patrimoine à valoriser, les mares sont nombreuses à Ingré. Se trouvant sur le domaine public ou au sein des propriétés privées, elles furent jadis, pour certaines, bouchées, mais il est question aujourd’hui de les restaurer et les entretenir à nouveau.

Elles furent au cœur des préoccupations des villages. Mais suite à l’arrivée progressive de l’eau potable en milieu rural, elles ont perdu peu à peu leurs usages traditionnels. Comblées pour ne pas gêner les cultures des agriculteurs, les mares ont tendance à réapparaître naturellement en cas d’humidité importante. « Il y a une réalité géologique et historique de ces mares », indique Thierry Blin, conseiller municipal à la Ville d’Ingré en charge des espaces verts et du cadre de vie. « Il y a une connexion avec les nappes souterraines. La mare est souvent l’endroit où l’eau peut ressortir de la nappe ».

Un recensement puis un nettoyage

À Ingré, à quelques kilomètres de la Loire, les mares sont plutôt nombreuses, notamment dans les zones boisées. « On les observe beaucoup plus dans les zones non cultivées », poursuit Thierry Blin. « Certaines sont sur le territoire communal, d’autres dans des parcelles privées. La municipalité fait le choix de réhabiliter ces mares, les entretenir à nouveau pour leur redonner de la dignité ». Ces grands travaux de restauration des mares ont pu commencer sur les Bois de Lazin (lire encadré), mais requiert la mise en place d’un mouvement citoyen pour la recherche de ces mares, puis leur curage (limiter les dépôts de matière et donc les engorgements et permettre à la faune et la flore de s’y épanouir).

« Dans notre démarche de recenser les éléments naturels remarquables de la commune, comme au sein de notre Charte de l’arbre, nous devons répertorier les mares, même celles qui sont sur des terrains privés. Les propriétaires peuvent être épaulés dans leurs travaux d’entretien », poursuit Thierry Blin.

Protéger les ressources en eau

Une volonté politique qui résonne avec l’opération Objectif Climat 2030, initiée par la Fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire et vise à accompagner des communes ou intercommunalités volontaires dans la définition d’actions en lien avec la préservation de la ressource en eau. « Dans ce cadre, la réflexion se porte sur la qualité des eaux souterraines et donc nous avons en ligne de mire la protection des mares », souligne Jérôme Beyler, chargé de transition écologique à la Ville d’Ingré. « La Ville a reçu la labellisation Territoire engagé pour la nature en 2019 que nous parvenons à renouveler depuis cette date, malgré l’exigence croissante des cahiers des charges ».



La renaturation des marres des Bois de Lazin

Depuis 2020, la Ville d’Ingré s’est engagée à réhabiliter les Bois de Lazin, s’étalant sur cinq hectares, au sud du territoire. De premières opérations de nettoyage ont eu lieu, notamment la restauration des bassins de l’ancienne station d’épuration qui a été démantelée.

« On essaye d’améliorer la biodiversité sur tout ce secteur, notamment par le biais d’actions de protection des mares avec l’association Loiret Nature Environnement », explique Jérôme Beyler.

« On a aménagé des pontons et des sentiers pour permettre aux habitants d’y venir s’y promener et de redécouvrir cette zone ».

Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Le Groupe de la majorité municipale

Minorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Vos élus : Thierry GOMES, Denis CHARRON, Benoît

COQUAND, Dimitri HERVELET, Eric PERENNES

Contact : epri.ingre@gmail.com



Un été en fête à Ingré !

Cela devient une (bonne) habitude à Ingré : les animations culturelles deviennent incontournables et animent la ville tout l'été.

L'événement culturel phare de l'été, « Fest'i », se déroulera du vendredi 20 au dimanche 22 juin. Ce rendez-vous festif et populaire revient cette année avec des nouveautés proposées par la Ville et les associations ingrénnes. Point d'orgue du festival, le soir de la Fête de la Musique, le samedi 21 juin, où nous accueillerons deux groupes locaux et talentueux : « Les Mauvais Garçons du Loiret » et « The Loire Valley Calypsos ». Des concerts en plein air, des spectacles originaux, des expositions, des animations et des ateliers participatifs offrent une programmation variée pour petits et grands. Les festivaliers peuvent découvrir des artistes locaux, des performances inédites et quelques surprises aussi. Le tout dans une ambiance douce et joyeuse, dans le joli site extérieur de l'Espace culturel Lionel Boutrouche.

Le vendredi 4 juillet, direction le parc Stéphane Heissel pour une soirée Ciné plein air. Dès la tombée de la nuit, le film choisi par le public sera projeté sous les étoiles. Une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour profiter du grand écran tout en respirant l'air frais de l'été, autour, pourquoi pas, d'un pique-nique champêtre.

Et pour garder le rythme pendant les grandes vacances, les spectacles « hors les murs » continuent dans le cœur de la ville. Rendez-vous d'abord le mercredi 9 juillet pour une pièce de théâtre participative et costumée. Et pour en profiter jusqu'avant la rentrée, un dernier spectacle d'été, entre clown et cirque de plage vous est présenté le mercredi 27 août.

Toutes ces animations estivales sont proposées gratuitement afin de permettre à tous de découvrir, de se retrouver et de goûter à la fête. Alors à vos agendas !

Programme Fest'i 2025 dans ce numéro et disponible sur www.ingre.fr - Programme des Spectacles hors les murs et Ciné Plein Air sur www.ingre.fr et dans votre Ingré Contact.



ZOOM SUR LE SPECTACLE « CHEZ RAOUL »

Le mot de la compagnie Hors les Rangs

« Le constat est sans équivoque, l'humain a besoin de voir. Chez nous, pas d'écran pour ça, mais des comédiens qui endosseront des rôles d'affreux jojos, des pousseurs de limites, des fripons oseurs de tout.

Inspirés par la gouaille des animateurs de manèges forains, les Raoul proposent au public de tous âges de se frotter à leur univers. »

A quoi s'attendre ?
Des clowneries, jongleries, petits et grands défis comme par exemple attraper un gros cœur suspendu en l'air en grimpant sur des caisses. Une aventure pour tous les âges, avec de l'humour et de l'émotion.

> A retrouver sur Fest'i,
Samedi 21 juin à 15h
devant l'Espace culturel
Lionel Boutrouche

INGRÉ FÊTE LE SPORT



VENDREDI 27 JUIN 2025

Animations
et
restauration
sur place

les Échappées
INGRÉENNES

5ème
Édition

CENTRE-VILLE

- > 18H30 - COURSES ENFANTS 600m ET 1 200m (Gratuit)
- > 19H30 - COURSES 5 ET 10 km (5 € et 10 €)
- > 19H30 - MARCHE 5km (Gratuit)

PRO
TIMING
ACCELERATEUR DE PERFORMANCE

INSCRIPTION
EN LIGNE

Je cours pour " la Maraude du Colibri " et " Ensembles pour vous "

DIMANCHE 29 JUIN 2025
LAC DE BEL AIR

GRATUIT

BALADE À VÉLO

- > 9H30 - PARCOURS RURAL 13KM

INSCRIPTION PAR MAIL OU SUR PLACE 1/2 HEURE AVANT



| Service des Sports |

Tél. : 02 38 22 85 22
E-mail : sports@ingre.fr

Ville
d'Ingré
www.ingre.fr ville d'Ingré